

Le recteur

à

L'attention des candidats individuels ou inscrits à un centre
de formation à distance.
BTS Conception des Processus de Réalisation de Produits

Rennes, le 19 mars 2018

Rectorat

Division des examens et concours DEXACO

Dossier suivi par
Sandrine BOSIO

Téléphone
02 23 06 79 21

Télécopie
02 23 06 79 85

Mél.
Ce.dexaco2@ac-rennes.fr

92, rue d'Antrain
CS 24209
35042 Rennes Cedex

Site internet
www.ac-rennes.fr

N/Réf. : DEXACO2/SG/EA

Objet : BTS - Conception des Processus de Réalisation de Produits - Session 2018

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes inscrit(e) au Brevet de Technicien Supérieur spécialité « Conception des Processus de Réalisation de Produits » session 2018.

Vous trouverez en pièce jointe à ce courrier :

- ◆ le calendrier des épreuves : ce calendrier indique les dates de toutes les épreuves. **Votre convocation ne reprendra que les épreuves auxquelles vous êtes inscrit.**

Je tiens à attirer l'attention des candidats inscrits plus particulièrement aux épreuves E1-« Culture générale et Expression » et aux épreuves professionnelles E5 (Etude Technique Projet Industriel de conception et d'initialisation de processus).

1/ Information générale :

Les candidats devront utiliser un stylo à encre de couleur foncée noire.

2/ Informations à destination des candidats inscrits à l'épreuve E1 « Culture générale et expression » :

Pour les candidats inscrits à l'épreuve de Culture générale, vous trouverez au Bulletin Officiel n°9 du 2 mars 2017, que je vous invite aussi à consulter sur le site du ministère de l'Éducation Nationale les deux thèmes retenus pour l'année scolaire 2017-2018 (<http://www.education.gouv.fr/pid285/le-bulletin-officiel.htm>) :

- L'extraordinaire.
- Corps naturel, corps artificiel.

3/ Informations à destination des candidats inscrits à l'épreuve E2-« Langue vivante étrangère : anglais »

En application de l'arrêté du 22 juillet 2008, l'épreuve de langue vivante étrangère a été modifiée. Pour les candidats qui ne présentent pas cette épreuve dans le cadre du Contrôle en Cours de Formation (CCF), l'épreuve ponctuelle consiste en :

- une première partie: Compréhension de l'orale, d'une durée de 30 minutes sans préparation avec une restitution écrite en français.
- une deuxième partie: Expression orale en continu et en interaction, d'une durée de 15 minutes assorties d'un temps de préparation de 30 minutes.

Les candidats qui ne présentent pas l'épreuve dans le cadre du CCF vont être convoqués entre le **18 et 19 avril 2018.**

4/ Informations à destination des candidats inscrits à l'épreuve professionnelle E5

E5 – Projet Industriel de conception et d'initialisation de Processus

Le support de l'épreuve est un projet technique réel de conception et d'initialisation d'un processus de production d'une durée de 120h, auquel contribue le candidat, et un dossier numérique de présentation qu'il réalise.

(Pas de candidat individuel à cette épreuve session 2018)

5/ Informations à destination des candidats inscrits aux épreuves professionnelles E6

- E6-1 : Projet collaboratif d'optimisation d'un produit et d'un processus - pratique Pour les candidats inscrits à l'épreuve E6-A ponctuelle

Le support de la sous-épreuve est un dossier numérique de projet collaboratif proposé par chaque académie. Le dossier fourni au candidat comporte des fichiers informatiques dont le format est imposé par l'académie.

Les candidats auront la possibilité de prendre connaissance du matériel disponible dans le centre avant le déroulement de l'épreuve. Se présenter au **lycée Joliot Curie à Rennes**, le **lundi 28 mai 2018 à partir de 9h00**.

Le support de l'épreuve sera remis aux candidats le jour de l'épreuve.

- E6-2 : Gestion et suivi de réalisation en entreprise

Pour les candidats non scolarisés en 2017-2018 et les candidats inscrits en centre de formation à distance.

Cette épreuve a pour support un rapport numérique d'activités en milieu professionnel conduites par le candidat, dans une entreprise de la filière.

Le candidat rédige, à titre individuel, un rapport numérique d'une trentaine de pages, hors annexes, et visé par l'entreprise.

Extrait de l'arrêté du 12 juillet 2008 relatif au contrôle de conformité des dossiers

« La constatation de non-conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention « non valide » à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré(...)».

La non-conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations est constatée :

- Absence de dépôt du dossier ;
- Dépôt du dossier au-delà de la date fixée par la circulaire d'organisation de l'examen ou de l'autorité organisatrice,
- Durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen,
- Attestation de stage non visée ou non signée par les personnes habilitées à cet effet.

Le dossier numérique (rapport de stage et attestation de stage signée) doit être remis au lycée Joliot-Curie à Rennes à l'adresse denis.fournier@ac-rennes.fr pour le **lundi 14 mai 2018**.

Voici quelques informations générales sur la rédaction de ces dossiers :

1. Ils doivent comprendre le nom et le prénom du candidat et la spécialité du BTS, **mais sans référence à un centre de formation.**
2. Il appartient à chaque candidat d'apporter un dossier le jour de l'épreuve pour son usage personnel. Il pourra également, si le référentiel l'autorise, se munir de tous documents, matériels, supports susceptibles de l'aider dans sa communication orale.
3. Les candidats qui se présentent en candidats individuels n'ont pas à faire valider leur dossier par un centre de formation puisqu'ils ne sont pas en formation pour l'année 2017-2018. S'ils le jugent nécessaire, les candidats redoublants doivent procéder à l'actualisation éventuelle de leur dossier. Votre décision sera éclairée au vu des éléments de note et du regard porté par le jury sur les fiches d'aide à l'évaluation.

Enfin, je tiens à vous préciser que votre convocation vous sera adressée par mes soins début avril à votre adresse personnelle. Je vous demanderai de bien vouloir contacter mes services si vous ne l'avez pas encore reçue début mai 2018.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Recteur et p.d.
Le Chef de la Division
des examens et concours



J. GUEGAN